

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**Inauguration du site de compostage du square Jouvenel dans le cadre de l'obtention du label « Site vitrine » attribué par le Réseau Compost Citoyen aux sites du square Jouvenel et de Sainte-Valérie**

**Vendredi 13 décembre 2024  
11 h - square Jouvenel - Cahors**



©photothèque Ville de Cahors/Grand Cahors\_CB

Contact Presse :

Ville de Cahors : Claudine Brazier - Tél. 05 65 20 89 41 - [cbrazier@grandcahors.fr](mailto:cbrazier@grandcahors.fr)

# COMMUNIQUÉ

## Deux sites de compostage collectif labellisés « Site Vitrine » par le Réseau Compost Citoyen Occitanie : une première dans le Lot

### Une reconnaissance des bonnes pratiques de compostage

En moyenne, chaque Français produit une cinquantaine de kilos de déchets organiques par an. **Pour aider les habitants à réduire la production de leurs déchets**, la Ville de Cahors, accompagnée du SYDED du Lot, a démarré depuis 2019 **l'installation progressive de composteurs collectifs** dans les parcs, jardins et espaces publics de la ville. Un déploiement qui s'inscrit à l'origine dans la lignée du dispositif « ma commune 100 % compostage » proposé par le SYDED. L'installation de composteurs collectifs dans les espaces publics s'ajoute à la centaine de composteurs partagés installée dans les écoles, centres de loisirs ou dans de petites résidences à Cahors, et dans les autres communes du Grand Cahors. Le 22ème composteur collectif déployé dans les espaces publics de la ville sera installé dans les prochaines semaines, rue Blanqui.

Dans le cadre de la loi anti-gaspillage pour une économie circulaire (AGEC) de 2020, le tri des biodéchets est généralisé aux particuliers depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024. **Ces installations permettent à un plus grand nombre d'habitants, principalement les Cadurciens dépourvus de jardins ou d'espaces extérieurs, de pratiquer le compostage** et de réduire ainsi leurs déchets. Elles complètent les campagnes de distribution de composteurs individuels gratuits déployées par la Ville de Cahors et le Grand Cahors avec le Syded du Lot.

### Un label « Site Vitrine » pour deux sites de compostage exemplaires, une première dans le Lot

Le Réseau Compost Citoyen Occitanie a décerné à la Ville de Cahors le label « Site Vitrine » aux sites de compostage du square Jouvenel et de Sainte-Valérie. Une distinction qui met en avant les bonnes pratiques de compostage de la Ville de Cahors à travers deux sites exemplaires, l'un situé en centre-ville et l'autre au cœur d'un quartier d'habitat collectif. **Ce sont les deux premiers sites publics labellisés dans le Lot**. Ces deux labellisations s'ajoutent à celle du lycée Monnerville de Cahors, également récemment labellisé pour son projet d'établissement avancé autour du compostage.

**L'appellation "Site Vitrine" s'intègre dans la Démarche Qualité du compostage de proximité mise en place par le Réseau Compost Citoyen et déclinée par les réseaux régionaux.** L'obtention de ce label doit permettre **d'augmenter la visibilité des actions de la Ville en matière de compostage, d'attirer l'attention et la curiosité des visiteurs et de promouvoir les bonnes pratiques du compostage.**

### Une reconnaissance attribuée par le Réseau Compost Citoyen Occitanie (RCC Occitanie)

Le Réseau Compost Citoyen Occitanie fédère les actrices et les acteurs de la prévention et gestion de proximité des biodéchets en Occitanie (collectivités, associations, entreprises, porteuses et porteurs de projet, établissements producteurs de biodéchets, bénévoles, etc.). Par ses actions de mutualisation d'outils, de diffusion d'informations, de formation professionnelle, le **RCC Occitanie développe et consolide la filière en région**. Il s'inscrit dans le réseau national qui a pour mission de représenter la filière prévention et gestion de proximité des biodéchets auprès des instances gouvernementales et de mettre en œuvre des outils pour développer ces pratiques. <https://occitanie.reseaucompost.org/>



## La sensibilisation des usagers et la pédagogie au cœur du dispositif

En parallèle des campagnes de communication habituelles, **la sensibilisation et la pédagogie directe auprès des habitants sont un gage majeur d'évolution des pratiques et contribuent à des résultats significatifs en termes de réduction des déchets.**

**Chaque nouvelle installation d'un composteur collectif à Cahors fait ainsi l'objet d'une campagne de sensibilisation auprès des habitants :** distribution de courriers dans les boîtes aux lettres (100 à 200 foyers selon les sites) accompagnée d'un porte à porte de deux ambassadeurs (Syded et Ville), une invitation à l'inauguration du site avec une intervention pédagogique. En parallèle, la Ville de Cahors et le Syded participent également à des actions de sensibilisation au compostage et au tri lors de manifestations ou d'événements grand public (journée citoyenne, tournois sportifs...).

Ces interventions s'ajoutent aux **sensibilisations obligatoires organisées lors des campagnes de distribution de composteurs individuels gratuits.** 2 300 foyers ont ainsi été touchés lors des distributions organisées en 2023 à Cahors, Catus, Labastide Marnhac, Saint-Géry-Vers et Mercuès ou à Pradines, salle de la Prade, le 28 novembre 2024 de 15 h à 19 h.

## Une réduction significative des déchets

**Depuis 2022, on observe une baisse des tonnages d'ordures ménagères de l'ordre de -4 % par an (soit environ 400 tonnes par an).** En 2024, 9 400 tonnes d'ordures ménagères auront été collectées, contre 10 600 tonnes en 2021.

Le déploiement du compostage collectif et individuel et les campagnes de communication et de sensibilisation associées contribuent à cette baisse, qui s'inscrit également plus largement dans un contexte de baisse de la consommation (liée à l'inflation et à la perte de pouvoir d'achat) mais aussi à l'évolution des comportements et des prises de conscience autour la réduction des déchets, du gaspillage et de la surconsommation (achat en vrac, zéro déchet, recyclage..).

## Une amélioration du tri

En complément de la baisse des ordures ménagères, **pour la première fois en 2024, une augmentation des quantités triées est constatée** (de l'ordre de plus de 200 tonnes, soit +5 %).

Le déploiement des corbeilles de tri sur l'espace public a permis notamment de prendre conscience de la nécessité de trier partout et tout le temps. À Cahors, les **180 corbeilles installées à l'été 2022** ont permis de trier **près de 45 tonnes d'emballages recyclables supplémentaires, limitant d'autant le recours à l'incinération.**

Les gros producteurs de déchets prennent également en compte leurs obligations de tri des déchets : de plus en plus de restaurants, cantines collectives, EHPAD s'équipent de composteurs ou font appel à des prestataires pour ne plus jeter de nourriture dans les conteneurs d'ordures ménagères.



©photothèque Ville de Cahors/Grand Cahors CB

*Des campagnes de sensibilisation à l'usage des composteurs collectifs et individuels à Cahors en 2023 et 2024*



©photothèque Ville de Cahors/Grand Cahors SF